



PLAN D'ÉTUDES

Violoncelle

PLAN D'ÉTUDES DU VIOLONCELLE

INTRODUCTION

Les instruments dits à cordes frottées (violin, alto, violoncelle, contrebasse) ont pour spécificité la fabrication de l'intégralité du son de chaque note par l'instrumentiste lui-même.

Cette particularité exige une grande finesse d'oreille de l'élève dès le début de ses études instrumentales.

Le positionnement et l'utilisation simultanée de l'instrument et de l'archet nécessitent une bonne perception du corps et de l'espace.

L'assimilation de l'ensemble des éléments du programme demande du temps. Elle se caractérise par une lente progression de l'apprentissage durant les premières années d'études.

Le répertoire se compose aussi bien de pièces solo, que de pièces de musique de chambre et d'orchestre, de la musique ancienne à la musique contemporaine.

Tout au long du cursus et même au-delà des études, le choix de jouer d'un instrument à cordes frottées offre aisément la possibilité d'avoir une activité musicale partagée avec d'autres.

PLAN DU CURSUS DE FORMATION

Cycle d'initiation maximum 2 ans	Premier cycle 3 paliers (en principe 2 ans chacun)	Deuxième cycle 3 paliers (en principe 2 ans chacun)
--	--	---

Durée globale de la formation 14 ans au maximum

1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2	1	2
													Palier VI
												Palier V	
												Palier IV	
												Palier III	
												Palier II	
												Palier I	
												Initiation	
Evaluation '	Evaluation '	Evaluation '	Examen '	Evaluation '	Evaluation '	Examen '							
	Attestation de formation artistique '						Certificat d'études musicales '						

CYCLE D'INITIATION

Etapes d'initiation, de prise de conscience et de découverte

Durée

2 ans au maximum

Condition d'entrée

En principe, être âgé de 7 ans au moins

Contenus *(par ordre alphabétique)*

Maîtrise instrumentale commune, cordes frottées		Spécificités instrumentales propres au violoncelle
En général	<ul style="list-style-type: none">- écoute et capacités auditives- entretien de l'instrument- improvisations simples- jeu d'ensemble- jeu d'imitation- jeu par coeur- lecture et déchiffrage- mémorisation- méthodes d'apprentissage- posture et mouvement corporel- synchronisation- tenue de l'instrument- tonus musculaire et respiration- travail personnel	
Main gauche	<ul style="list-style-type: none">- articulation- indépendance des doigts de la main- intonation- jeu en pizzicato- placement et position du bras et de la main	<ul style="list-style-type: none">- extension arrière, voire avant (initiation)- première position, voire 1/2 position- 4^e position (initiation)
Archet	<ul style="list-style-type: none">- changements de cordes- création du son- divisions simples- liaisons jusqu'à 4 notes- placement des doigts, main, poignet, coude, épaule- tirer et pousser- positions pour les 4 cordes- relation vitesse / poids / point de contact- sensibilisation à la qualité sonore- sons filés- vitesse de l'archet	

Objectifs ou compétences attendues des élèves *(par ordre alphabétique)*

Maîtrise instrumentale commune, cordes frottées	
En général	<ul style="list-style-type: none">- pratiquer le jeu d'imitation- réaliser des improvisations simples
Main gauche	<ul style="list-style-type: none">- jouer de telle sorte que les doigts soient indépendants de la main- pratiquer le jeu en pizzicato- identifier et corriger la hauteur des sons- positionner correctement la main gauche et le bras- pratiquer les regroupements et positions spécifiées
Archet	<ul style="list-style-type: none">- jouer des divisions simples- mettre en mouvement les différentes parties du bras et de la main- placer correctement les doigts, la main, le poignet, le coude, l'épaule- positionner l'archet en adéquation avec chacune des 4 cordes- pratiquer le tirer et le pousser- pratiquer les changements de cordes- pratiquer les liaisons jusqu'à 4 notes- varier la vitesse d'archet

Modalités de formation *(par ordre alphabétique)*

Etude de gammes simples
Etudes de morceaux simples et courts
Exercices multiples
Jeu sur les cordes à vide
Participation à des auditions
Pratique de la musique de chambre et d'ensemble
Pratique régulière de l'instrument
Recours au chant

Evaluation

Au terme du cycle d'initiation, sur préavis positif des professeurs d'instrument et de formation musicale, une évaluation de la pratique instrumentale et un entretien avec les parents (ou avec l'élève s'il est adulte) confirment son entrée dans le premier cycle.

L'évaluation porte sur les compétences acquises, l'engagement, la motivation et les capacités de l'élève.

PREMIER CYCLE

Poursuite des étapes d'initiation, de prise de conscience et de découverte
Récapitulation, poursuite et développement de toutes les bases commencées au cycle d'initiation

Durée

Le premier cycle comprend 3 paliers d'une durée moyenne de 2 ans; sa durée globale est, en principe, de 6 ans

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du palier précédent

Contenus *(par ordre alphabétique)*

Maîtrise instrumentale commune, cordes frottées		Spécificités instrumentales propres au violoncelle
En général Dès palier I	Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments du cycle d'initiation - nuances simples	
Dès palier II	Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments du palier précédent - analyse sommaire de partitions - autonomie dans le travail (développement) - improvisation - musique de chambre et d'ensemble - notions de style - ouverture sur le répertoire contemporain	
Dès palier III	Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments des paliers précédents - analyse plus complète des pièces étudiées - autonomie - ligne musicale - musique contemporaine - musique de chambre, orchestre	
Main gauche Dès palier I	Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments du cycle d'initiation - articulation - démanchés simples, base du mouvement - harmoniques	- doubles cordes simples - extensions avant et arrière

	<ul style="list-style-type: none"> - première et deuxième positions - vibrato 	<ul style="list-style-type: none"> - positions: 1^{re}, 1/2, 4^e, voire 2^{de} et 3^e
Dès palier II	<p>Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments du palier précédent</p> <ul style="list-style-type: none"> - accords simples - chromatisme - démanchés - trilles - vibrato - vélocité 	<ul style="list-style-type: none"> - positions de la demi à la quatrième
Dès palier III	<p>Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments des paliers précédents</p> <ul style="list-style-type: none"> - positions - vibrato différencié (amplitude, vitesse) 	<ul style="list-style-type: none"> - 5^e position et suivantes - position du pouce
Archet Dès palier I	<p>Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments du cycle d'initiation</p> <ul style="list-style-type: none"> - accords simples - coups d'archet variés - détaché - doubles cordes - legato - retours d'archet 	<ul style="list-style-type: none"> - archet soulevé (initiation)
Dès palier II	<p>Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments du palier précédent</p> <ul style="list-style-type: none"> - accords - archet soulevé (initiation) - changements de cordes - détaché rapide - doubles cordes - grandes liaisons 	
Dès palier III	<p>Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments des paliers précédents</p> <ul style="list-style-type: none"> - archet soulevé, spiccato, etc - palette sonore (variété, ampleur, profondeur et précision d'attaque) 	<ul style="list-style-type: none"> - qualité du son dans les différents registres

Objectifs ou compétences attendues des élèves *(par ordre alphabétique)*

Maîtrise instrumentale commune, cordes frottées	
Palier I et suivants	- démontrer sa capacité à pratiquer les différents éléments du programme
Dès palier III	- expliquer les structures des pièces étudiées - interpréter en respectant et en conduisant la ligne musicale - préparer seul un morceau - proposer des morceaux

Modalités de formation *(par ordre alphabétique)*

Ecoute de concerts et de disques Etudes de gammes Etudes de morceaux courts et simples Exercices techniques Participation à des auditions Pratique de la musique de chambre et d'ensemble Pratique régulière de l'instrument	Dès palier I
Analyse sommaire des partitions travaillées Etudes de morceaux et pièces du répertoire Exercices techniques Préparation d'un morceau seul Stimulation à l'écoute de concerts et de disques	Dès palier II
Choix ou propositions de morceaux par l'élève Propositions d'interprétation par l'élève	Dès palier III

Evaluation

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes.
Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier.
La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur.
Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

DEUXIÈME CYCLE

Etapes dévolues au développement et à la maîtrise de la créativité d'une part, de l'autoévaluation d'autre part. Mise en valeur, maîtrise et épanouissement du savoir-faire lors du premier cycle.

Durée

Le deuxième cycle comprend 3 paliers d'une durée moyenne de 2 ans ; sa durée globale est, en principe, de 6 ans

Prérequis

Avoir réussi l'évaluation du palier précédent

Contenus *(par ordre alphabétique)*

Maîtrise instrumentale commune, cordes frottées		Spécificités instrumentales propres au violoncelle
En général Dès palier IV	Vérification et consolidation des acquis du premier cycle <ul style="list-style-type: none">- analyse des partitions- développement de la méthode de travail personnel- curiosité musicale au sens large- écoute et sens critique- étude du répertoire- expression personnelle de l'élève- morceau préparé seul- musique contemporaine- musique de chambre- musique d'ensemble- poursuite des études (le cas échéant orientation vers la filière pré-professionnelle)- pratique des divers styles- recherche personnelle de doigtés- techniques de relaxation	
Dès palier V	Consolidation des éléments abordés dans les paliers précédents <ul style="list-style-type: none">- appropriation consciente des acquis- choix personnel d'oeuvres- entretien de l'instrument- gestion des répétitions à plusieurs- gestion du trac- sens critique	
Dès palier VI	Consolidation des éléments abordés dans les paliers précédents	

	<ul style="list-style-type: none"> - entraînement au jeu en public - gestion d'un programme personnel interprété en public - préparation d'un programme personnel en vue du certificat - réflexions sur les activités de musicien amateur à la sortie de l'école 	
Main gauche Dès palier V	<p>Récapitulation, poursuite et développement de tous les éléments du cycle d'initiation</p> <ul style="list-style-type: none"> - dextérité et articulation - ensemble des positions - positions hautes - technique du démanché - vibrato différencié (amplitude / vitesse) dans toutes les tessitures 	- doubles cordes: tierces, sixtes, octaves (initiation)
Dès palier V	<ul style="list-style-type: none"> - pratique de tous les types de démanchés - stabilité de la main gauche - sûreté d'intonation - vélocité et virtuosité 	
Archet Dès palier IV	<ul style="list-style-type: none"> - pratique et approfondissement de tous les types de coup d'archet en rapport avec les différents styles de musique - sautillé et spiccato - techniques liées à la musique contemporaine 	

Objectifs ou compétences attendues des élèves *(par ordre alphabétique)*

Maîtrise instrumentale commune, cordes frottées	
En général Palier IV et suivants	<ul style="list-style-type: none"> - démontrer sa capacité à pratiquer les différents éléments du programme - jouer en respectant les différents styles de musique
Dès palier V	<ul style="list-style-type: none"> - choisir personnellement des pièces à étudier et interpréter - entretenir son propre instrument - évaluer de manière critique ses propres interprétations en fondant son analyse sur l'écoute et la perception de son jeu effectif
Palier VI	<ul style="list-style-type: none"> - maîtriser l'ensemble des différents éléments du programme de formation
Main gauche	<ul style="list-style-type: none"> - être habile dans les positions hautes - jouer en doubles cordes : tierces, octaves, sixtes, etc. - pratiquer toutes les positions

Archet	- interpréter les morceaux en variant couleurs, timbres et climats sonores
---------------	--

Modalités de formation *(par ordre alphabétique)*

<p>Etude de gammes Etude du répertoire (morceaux et études) Exercices techniques Participations à des auditions et des concerts Pratique de la musique de chambre et d'ensemble Pratique de l'instrument plus soutenue que dans le premier cycle Stimulation à la recherche d'un répertoire personnel Stimulation à l'écoute de concerts et de disques</p>	Palier IV et suivants
<p>Elaboration de projets musicaux Incitation à la participation à des stages et master classes</p>	Dès palier V
<p>L'accent est porté sur l'un ou l'autre des éléments énoncés ci-dessus dans une perspective de consolidation des acquis</p> <p>- incitation à la participation à des stages et master classes - pratique soutenue de l'instrument</p>	Palier VI

Evaluation

En accord avec le doyen et le professeur, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Les compétences de l'élève sont évaluées au terme de chaque palier. La réussite de l'évaluation permet le passage au palier supérieur. Toute évaluation ou tout examen est suivi d'un entretien avec l'élève.

Paliers IV et V

- L'élève est soumis à une évaluation portant sur ses acquis

Evaluation en vue de l'obtention du certificat d'études musicales

En fin de palier VI, l'élève organise avec l'aide de son professeur une prestation publique dont le programme, librement choisi par lui / elle et son professeur, est soumis au doyen pour accord. Le programme reflète les goûts et les préférences de l'élève en terme de répertoire.

Lors de la prestation publique, l'évaluation porte sur le sens de la communication de l'élève, sa concentration, ses acquis techniques et sur la musicalité des interprétations.

Pour en savoir davantage: origines de l'instrument, historique, caractéristiques techniques

Recourez au lien Internet ci-dessous

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Violoncelle>

Mise à jour : octobre 2021

Pour plus d'informations

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre

Rue François-d'Ivernois 7, 1206 Genève

T +41 22 329 67 22

administration@conservatoirepopulaire.ch

conservatoirepopulaire.ch

Suivez-nous sur



Le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre, école accréditée par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse, bénéficie du soutien de la République et canton de Genève.

